

CACES® Cariste R489 Formation Initiale

*Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
des chariots automoteurs à conducteurs portés toutes catégories
(Conformément à la recommandation R489 de la CNAMTS)*

Connaissances théoriques

1. Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux chariots
- Connaître et savoir contrôler les documents nécessaires à la conduite des chariots
- Connaître les rôles des différents organismes (C.A.R.S.A.T., Inspection du Travail, Médecine du Travail, C.S.S.C.T. / CSE)
- Connaître les rôles et responsabilités des différents statuts professionnels

2. Classification, technologie

- Connaître les principaux types de chariots
- Connaître les caractéristiques des principaux composants et mécanismes
- Connaître le fonctionnement des organes de services
- Connaître le fonctionnement des dispositifs de sécurité

3. Sécurité

- Conduire les principaux risques liés à l'utilisation des chariots et les statistiques d'accidentologie
- Connaître les règles de conduites, de circulation et de stationnement en vigueur (entreprise, voie publique, signalisation)
- Savoir lire une plaque de charge et en déduire les conditions d'utilisation du chariot (stabilité, limites de charge, centre de gravité)
- Connaître les pictogrammes liés à la manutention
- Connaître les comportements de sécurité en situation de travail

Objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour la conduite des chariots élévateurs conformément au référentiel R489 de la CNAMTS.

Valider ces acquis par le testeur CACES®.

Personnes concernées

Tout public (expérimenté ou débutant).

Pré-requis

Etre âgé de 18 ans minimum.

Ecrire et lire correctement le français.

Etre apte médicalement.

Lieu

ASFOR CCI ou en entreprise

Nombre de stagiaire

6 personnes maximum

Durée

3 jours (21 heures)

Connaissances Pratiques

1. Adéquation

- Vérifier l'adéquation entre la manutention à effectuer et le chariot à utiliser

2. Vérifications

- Maîtriser les vérifications de prise de poste (statiques et dynamiques)
- Savoir contrôler le fonctionnement des systèmes de sécurité

3. Conduite, circulation, manœuvres

- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
- Respecter les règles de circulation (signalisation, adaptation du milieu)
- Connaître les possibilités et les limites des chariots
- Utilisation spécifique à chaque chariot (chargement/déchargement latéral ou à quai de camions, gerbage/dé-gerbage sur palettier)
- Maîtriser les opérations de fin de poste

4. Maintenance

- Effectuer les opérations d'entretien principales
- Savoir reconnaître les anomalies de fonctionnement
- Vérifier et compléter les différents niveaux des réservoirs et graissages
- Rendre compte

Au terme de la formation, le candidat passe un test théorique et pratique et se voit délivrer, en cas de réussite, un CACES® valable 5 ans.

Déroulement de la formation

2 journées de formation théorique et pratique
1 journée de test CACES® avec un testeur certifié
Clôture et bilan de stage

Méthode pédagogique

Exposé théorique : utilisation d'outil multimédia (vidéoprojecteur – logiciel d'enseignement CACES® spécifique DIAXENS® - salle de formation adaptée).

Démonstrations pratiques par le formateur sur les différents chariots.

Exercices pratiques et révisions théoriques tout au long du stage.

Livret de formation individuel et documentation technique remise au stagiaire.

Zone d'évolution extérieure et hangar conforme au cahier des charges CACES® pour la conduite de chariots (hauteur de gerbage, quai, palettier, remorque).